

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018/2019
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 2 juillet 2019

Présidence : Mme Marie LEBLOND
Secrétariat : Mme Hélène FOUCHER-LALANNE

Membres présents : 13 Avec voix délibérative : 13

Personnels de direction :

Mme Leblond, M. Dangremont, Mme Forest

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

M. Perret, Mme Barkallah, Mme Gaignard (suppléante), M. Bourdin (suppléant)

Représentants des personnels administratifs et de service :

Mme Marquet, Mme Charbonnier-Marchais

Représentants des parents d'élèves :

Mme Boufflers, Mme Foucher-lalanne, Mme Warlouzet

Personnalités qualifiées :

M. Chauzain (commune de Baugé en Anjou)

Membres invités :

Membres absents excusés :

Mme Duarte, Mme Auzanne, M. Grande, Mme Chenesseau, M. Godefroy, M. Pinson, Mme Michelli, Mme Bordet, Mme Venel, Mme Fisson, Mme Noury, Mme Vitas, Mlle Davaine, Mlle Poirrier, M. Chalopin, M. Barroy, Mme Martin

Membres absents :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H08.
Mme Foucher-Lalanne est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Conseil d'Administration :

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du Procès-verbal de la séance du 4 avril 2019.

2. Organisation scolaire :

- 1 - Ventilation de la DGH
- 2 - Modification du règlement intérieur
- 3 - Contrats Assistantes d'éducation
- 4 - Modalités d'organisation du service des permanences de l'été 2019 (pour information).

3. Affaires financières :

- 1 - Logements de fonction
- 2 - Bilan de l'utilisation du Fonds social collégien 2018/2019
- 3 - Organisation du Fonds social et modalités d'attribution 2019/2020
- 4 - Information restauration 2019-2020
- 5 - Acceptation des dons des mairies de Baugé et Jarzé, du FSE et de l'APE
- 6 - Bilan 2018-2019 et projets de sorties et voyages 2019/2020
- 7 - Budgets définitifs :
 - Voyage en Angleterre
 - voyage en Espagne
 - voyage à Caen
- 8 - Changement d'agence comptable
- 9 - Choix des manuels scolaires

4. Questions diverses

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Approbation ordre du jour

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

2. Approbation du PV de la séance du 4 avril 2019

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 4 avril 2019.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1 - Ventilation de la DGH

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration adopte la ventilation de la Dotation Globale Horaire 2019-2020.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

2 - Modification du règlement intérieur

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration adopte le nouveau règlement intérieur.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

3 - Contrats nouvelles assistantes d'éducation

Sur les 5 postes d'assistants d'éducation, 3 personnes sont maintenues pour l'année scolaire 2019-2020, et 2 personnes arrêtent au 31 août 2019. Il est donc nécessaire de recruter 2 nouvelles personnes (une avec un ETP de 0,85 et l'autre avec un ETP de 0,50).
Madame La Principale explique que ces contrats sont limités dans le temps pour 6 ans au maximum.

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les nouveaux contrats des assistantes d'éducation.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

La discussion se poursuit à propos du dispositif « Devoirs faits », qui n'a pas bien fonctionné cette année, car le public doit être volontaire et seuls les bons élèves, qui en ont moins besoin s'étaient portés volontaires l'année passée, donc des conseils avaient été donnés aux élèves en difficulté pour s'y inscrire. Mais ce dispositif est vu comme une punition et non pas une aide et certaines familles s'y sont opposées catégoriquement. De plus, les personnes en service civique, chargées d'animer les séquences ont rencontré de gros problèmes de discipline et cela est resté très compliqué à mettre en œuvre cette année. Lorsque ce sont des professeurs, qui assurent la séance, cela se passe mieux.

4 - Modalités d'organisation du service des permanences de l'été 2019 (pour information).

La gestionnaire présente le tableau des jours de permanences d'été du personnel de direction.

III. AFFAIRES FINANCIERES

1 - Attribution des logements de fonction

Une nouvelle principale adjointe arrive en septembre 2019 et elle va peut-être occuper le logement de fonction qui reste disponible. En tout état de cause, Madame la Gestionnaire présente la liste des logements de fonction de l'établissement, ainsi que les postes destinés à les occuper.

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration adopte l'attribution des logements de fonction pour Nécessité Absolue de Service pour 2019-2020.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

2 - Bilan d'utilisation du Fonds social Collégien 2018-2019

La gestionnaire présente le bilan d'utilisation des fonds sociaux pour l'année scolaire 2018-2019.

DELIBERATION N°7

Le conseil d'administration adopte le bilan d'utilisation du Fonds social collégien 2018-2019.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

3 - Organisation du Fonds Social et modalités d'attribution 2019-2020

La gestionnaire explique que les modalités de fonctionnement des commissions de fonds social vont changer à partir de la rentrée, car l'instruction des dossiers ne sera plus faite par l'assistante sociale, mais par le service intendance. Désormais, l'assistant de service social n'a plus qu'un rôle d'expert dans les commissions. Il apporte un éclairage social. Les nouvelles modalités sont soumises au vote.

DELIBERATION N°8

Le conseil d'administration adopte l'organisation du fonds social et les modalités d'attribution pour 2019-2020.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

4 - Information restauration 2019-2020 (organisation du service)

Le seul changement pour la rentrée est la suppression des cartes à puces pour le passage au self et un essai de 12 mois d'un système de reconnaissance par biométrie (nouveau fournisseur d'accès et de gestion au self : Alise va remplacer TurboSelf). Les convives devront désormais s'identifier par un code numérique associé au contour de leur main.

DELIBERATION N°9

Le conseil d'administration adopte l'organisation du service de restauration pour 2019-2020.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

5 - Acceptation des dons des mairies de Baugé-en-Anjou et Jarzé, ainsi que les dons du FSE et de l'APE

Les mairies de Baugé et Jarzé, ainsi que le Foyer socio-éducatif et l'association des parents d'élèves ont fait savoir leur intention d'aider financièrement les familles dont les enfants sont partis en voyage scolaire. Ces dons sont proposés au vote.

DELIBERATION N°10

Le conseil d'administration adopte l'acceptation des dons des mairies de Baugé-en-Anjou et Jarzé, du FSE et de l'APE (selon tableau joint).

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

6 - Bilan des projets et sorties 2019

La gestionnaire présente le tableau des sorties et voyages pour l'exercice 2019. Elle précise qu'il reste 3 lignes budgétaires, dont les sorties n'ont pas eu lieu sur le 1^{er} semestre 2019 et qui sont encore possibles pour le trimestre septembre / décembre 2019. Cela concerne une sortie théâtre ou cinéma pour les 6^{ème}, une sortie au Musée Joseph Denais pour les 6^{ème} et une sortie cinéma pour les 4^{ème}. Le séjour UNSS se déroulant pendant la semaine en cours n'est également pas considéré comme ayant eu lieu, son budget définitif sera voté au prochain conseil d'administration.

DELIBERATION N°11

Le conseil d'administration adopte le bilan financier des sorties et voyages 2019.

Votants :	13
Pour :	13
Abstention :	0
Contre :	0

7 - Projets de sorties et voyages 2019-2020

La gestionnaire présente le tableau des sorties et voyages scolaires pour 2019-2020 dont elle a eu l'information au moment de la réunion du conseil d'administration. Elle précise qu'il est toujours temps d'ajouter de nouveaux projets pour l'année scolaire prochaine et qu'il ne s'agit que d'un 1^{er} jet. Le budget de financement de toutes ces sorties (2020) sera voté lors du conseil de fin novembre 2019, qui décidera du budget prévisionnel pour 2020.

DELIBERATION N°12

Le conseil d'administration adopte les projets de sorties et voyages pour 2019-2020.

Votants :	13
Pour :	13
Abstention :	0
Contre :	0

8 - Budget définitif du voyage au Pays de Galles / Angleterre 2019

DELIBERATION N°13

Le conseil d'administration adopte le budget définitif du voyage au Pays de Galles / Angleterre organisé du 10 au 15 juin 2019.

Votants :	13
Pour :	13
Abstention :	0
Contre :	0

9 - Budget définitif du voyage en Espagne 2019

DELIBERATION N°14

Le conseil d'administration adopte le budget définitif du voyage en Espagne organisé du 10 au 15 juin 2019.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

10 - Budget définitif du voyage à Caen 2019

DELIBERATION N°15

Le conseil d'administration adopte le budget définitif du voyage à Caen organisé les 26 avril et 10 mai 2019.

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

11 - Changement d'agence comptable en septembre 2019

DELIBERATION N°16

Le conseil d'administration donne un avis favorable au changement d'agence comptable (du LP de Narcé vers le Lycée Jean Moulin d'Angers).

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

12 - Choix des manuels scolaires pour 2019 – 2020

DELIBERATION N°17

Le conseil d'administration adopte le choix des manuels scolaires pour 2019-2020 (voir liste jointe).

Votants : 13
Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

IV. QUESTIONS DIVERSES

Les représentants des professeurs ont déposé 4 questions :

1. « Est-il prévu un dégel des 4000 euros alloués à l'aménagement de la salle des professeurs et votés en CA en 2017-2018, maintenant que de l'argent est à nouveau disponible en fonds de réserve ? »

La gestionnaire répond que ces fonds sont retombés dans les fonds de réserve depuis l'année passée, car nous avons changé d'exercice comptable. Ils n'ont pas été prévus au budget 2019,

mais il est tout à fait envisageable de représenter le projet d'investissement au prochain CA et d'en faire votre le financement par un retrait sur les fonds de réserve.

2. « Serait-il possible d'avoir des ordinateurs plus performants en salle des professeurs (perte de temps trop importante pour l'ouverture et l'impression de documents) ? »

La gestionnaire explique qu'elle apprend cet état de fait et que rien n'a été envisagé pour remplacer ces postes en 2019. Par contre, elle envisage de faire « nettoyer » ces postes informatiques par les équipes informatiques du Département, dans un premier temps, afin d'améliorer leurs performances. Si cela ne s'améliore pas par la suite, le remplacement de ces ordinateurs sera inscrit au prochain « Plan numérique des collèges » pour 2020.

3. « Les enseignants s'interrogent sur l'intérêt de l'installation de la biométrie au self l'an prochain, compte tenu de l'investissement que cela représente pour les prochaines années ? »

La gestionnaire répond que l'essai de ce système avait été présenté au dernier CA. En tout état de cause, ce n'est qu'un essai de 12 mois, qui n'engage pas l'établissement au-delà si cela ne s'avère pas concluant.

Le principal adjoint rappelle que l'ancien système papier avait de gros inconvénients, car il bloquait un surveillant pendant tout le service pour faire des « croix » et le pointage sans pouvoir surveiller sereinement le self.

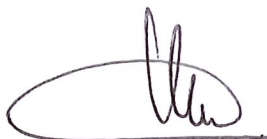
La gestionnaire rassure le conseil en précisant que le système par biométrie est un peu plus cher en maintenance, mais que l'établissement économise l'achat des cartes de self, ce qui n'est pas du tout négligeable. Les cartes d'accès restent possibles pour les personnes refusant la biométrie. A ce jour, aucune famille n'a fait savoir son refus du système.

4. « Serait-il possible que les assistantes d'éducation ne payent pas leur ticket de cantine lorsqu'elles surveillent le self, ce temps étant un temps de travail et non un temps de pause pour elles ? »

La principale explique que ce n'est pas légal, que cette organisation était en place à son arrivée, mais qu'elle ne pourra pas perdurer à la rentrée. Les assistantes d'éducation doivent prendre une pause déjeuner de 30 minutes et doivent donc financer leur repas. Une nouvelle organisation sera mise en place à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H06.

La secrétaire de séance



La Présidente

